

L'an 1 des métropoles

Les territoires ruraux n'ont rien à craindre des métropoles. Au contraire, c'est grâce à une juste répartition de fonctions des territoires que le dynamisme des pôles urbains pourra permettre aux activités économiques de se maintenir dans les campagnes.



Le 6 octobre à Brest

Le colloque « L'an 1 des métropoles » s'est tenu le 6 octobre, à la mairie de Brest, en présence de Marylise Lebranchu. Tout naturellement, cette rencontre nationale, autour de cet enjeu important pour l'avenir du pays, s'est tenue dans le Finistère, là où tout commence.

En effet, au début de la discussion parlementaire, Brest ne disposait pas de la taille critique permettant de prétendre devenir une métropole, a rappelé le maire de Brest, François Cuillandre. « **Sur le seul critère démographique nous ne pouvions pas faire partie de la liste des métropoles françaises** », a-t-il rappelé, ne manquant pas de rendre hommage au travail des parlementaires socialistes bretons. « **Mais nous ne nous situons pas dans une perspective libérale telle que le préconisent les partisans de la stratégie de Lisbonne** », a insisté la ministre de la Décentralisation.

Il existe bien d'autres critères pour définir une métropole, comme les fonctions métropolitaines dans des domaines comme la santé, l'enseignement supérieur, la recherche ou les fonctions de commandement. Or, sur tous ces critères, la préfecture maritime, centre d'une zone d'emplois de 400 000 habitants, répond parfaitement

aux critères retenus pour devenir une métropole.

Pour le gouvernement, les métropoles ne peuvent être définies que sur des critères démographiques. Elles ont bien d'autres fonctions. Y compris d'équilibre territorial. C'est la coopération qui doit être mise en avant et la présence de Nathalie Appéré, maire de Rennes, aux côtés de François Cuillandre, illustre bien l'état d'esprit qui règne au sein des élus socialistes en Bretagne.

En outre, Brest avait bien d'autres arguments à mettre en avant. Communauté urbaine depuis 1974, Brest métropole océane s'est déjà engagée dans les mutualisations entre la communauté urbaine et les communes.

Opposer territoires ruraux et territoires urbains n'a, de toute façon, aucun sens, a rappelé Marylise Lebranchu. Alors que l'un des principaux enjeux des décennies qui viennent est l'indépendance alimentaire, les zones rurales seront appelées à jouer un rôle essentiel, aux côtés des métropoles. Car, personne ne vit en autarcie.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 16/10/2014



Obstruction

L'écologie n'est pas de droite. Et la droite n'est pas écologiste. On en a encore eu la preuve la semaine dernière à l'occasion de l'examen du projet de loi sur la transition énergétique. Les députés de l'UMP ont tout fait pour empêcher le débat. On peut y voir une tactique politicienne. Mais plus fondamentalement, ce n'est pas par hasard si c'est précisément sur ce texte que les élus de l'UMP ont voulu faire de l'obstruction. La lutte contre le réchauffement climatique suppose des efforts sur le long terme et des décisions courageuses. Il ne s'agit plus de tenir des discours sur la maison qui brûle mais d'agir avec détermination contre les lobbies qui, depuis des années, font tout pour empêcher le développement de filières énergétiques alternatives. Et là, la droite a clairement choisi son camp.

PS29

Chiffre de la semaine

205 millions d'euros

C'est le montant du plan autisme qui doit notamment permettre la création de 3 400 places d'accueil et une meilleure scolarisation des élèves.